

d'envergure régionale. Jusqu'ici, on a accordé ces privilèges seulement dans des cas spéciaux où l'autorisation en avait été sollicitée et obtenue.

Une autre question me préoccupe, par suite de certains bruits que j'ai entendus, mais comme ils ne sont pas confirmés, je n'en tiens pas compte et n'en parlerai pas ici. J'exhorterai plutôt le ministre à faire toujours inclure un bon système de climatisation dans les plans et devis des nouveaux vaisseaux ou des navires à réparer. J'ai navigué au large des côtes sud-américaines et je sais qu'on crève de chaleur dans une salle des machines mal aérée. Il faut y avoir travaillé pour connaître les malaises des hommes obligés de travailler constamment dans une chaleur extrême. Des médecins les ont examinés comme des phénomènes pour étudier les réactions de personnes ayant vécu dans de pareilles conditions.

Les plaintes du personnel du pont inférieur revenant de croisières dans les mers du sud confirment ce besoin urgent. Même s'ils se réjouissent de pouvoir aller dans le sud à cette époque de l'année—comme nous le ferions, j'en suis sûr—ce ne sont plus des vacances; pour quiconque doit vivre et travailler sous le pont, la majeure partie de la journée devient un cauchemar. J'insiste à nouveau auprès du ministre associé et de ses fonctionnaires pour qu'ils envisagent sérieusement ce problème de ventilation, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

• (2.40 p.m.)

Je pourrais facilement continuer et aborder la question du moral des forces armées, question soulevée par d'autres députés. Mais inutile d'insister, sauf pour dire de façon générale que nous nous plaignons parfois trop au sujet de la démoralisation des militaires. A ce sujet, je signalerai simplement que ce n'est pas la démoralisation qui est la cause des problèmes de recrutement. On a déjà attiré l'attention sur le manque de matériel et le manque de personnel formé pour équiper nos navires dans le port d'Halifax, sans parler d'un ou deux navires sur la côte ouest. A cet appel, je prêterais simplement la voix du deuxième député d'Halifax.

Le moral dans la marine et les autres forces armées n'est ni bas, ni élevé. Le moral est quelque peu incertain. En dépit d'explications répétées, les hommes demeurent dans les ténèbres quant à leurs propres positions dans ce que nous croyions être la marine et

[M. Forrestell.]

l'armée. Ils posent des questions sur la stabilité de leur emploi. Ils se demandent s'il vaut la peine de faire carrière dans les forces armées. Ils ont des doutes à propos des promotions. Il n'est presque plus question d'ancienneté dans les rangs inférieurs.

Voilà les facteurs qui étayent l'argument selon lequel le moral des troupes est bas. Je ne le pense pas. Je crois plutôt que nos troupes sont en désarroi. Bien des gens qui sont entrés dans la vie militaire avec l'espoir d'en faire une carrière, sont maintenant égarés et doutent d'avoir fait un choix judicieux. Ils aimeraient rester dans les forces armées et profiter de leur formation. Ils aimeraient continuer à rendre les services dont ils sont capables en tant qu'artisans spécialisés. Mais ils doivent être éclairés à leur niveau de commandement immédiat sur les questions de promotions, de continuité de service et les possibilités d'avancement.

En fin de compte, nombre de nos problèmes relatifs au moral découlent du fait que la plupart des Canadiens—et le ministère est également coupable j'en suis sûr—considèrent les militaires spécialisés simplement comme le prolongement d'une force de combat évoluant dans un contexte politique. Voilà la situation en 1966. Un pilote qui décolle du *Bonaventure* n'est pas un homme de guerre expérimenté et Dieu veuille qu'il ne le devienne pas. Bien au contraire, c'est un homme bien formé et très spécialisé. Il mérite le respect et le même traitement qu'on accorde aux spécialistes non pas militaires dans des domaines analoges.

Lorsque nous parlons de hausser le niveau de revenu d'un homme de ce genre, nous avons tendance à penser qu'il devrait peut-être toucher \$1,000 ou \$1,500 de plus par année et que cela constituerait une compensation suffisante. Un certain nombre d'ex-militaires travaillent pour la société à laquelle j'ai déjà été associé; ils peuvent gagner dans le secteur public non pas \$1,000, \$1,500 ou encore \$2,000 de plus par année, mais bien souvent de \$8,000 à \$15,000 de plus. Nous devons cesser de considérer ces gens comme des soldats. Ils n'en sont pas. Ce sont des spécialistes, des gens qui ont reçu une solide formation. Le plus souvent, ils sont affectés aux ponts supérieurs et sont des diplômés de collèges qui, à la fin de leur journée de travail, rentrent à la maison avec des journaux et des publications spécialisés, non pas des manuels sur l'art militaire. Ils emportent des sources de renseignements qui vont accroître leurs connaissances, élargir leur compréhension, et mettre en